



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

69^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SIXIEME COMMISSION

Point 107 : Mesures visant à éliminer le terrorisme international

INTERVENTION

DE

Madame LYDIA RANDRIANARIVONY

CONSEILLER

New York, 7 octobre 2014

Vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DES NATIONS UNIES
820 SECOND AVENUE - SUITE 800, NEW YORK, N.Y. 10017
Tel. : (212) 986-9491 - fax : (212) 986-6271

Monsieur Le Président,

A l'instar de ceux qui m'ont précédée, la Délégation de Madagascar voudrait vous présenter ses plus vives félicitations à l'occasion de votre élection à la Présidence de la 6^e Commission. Je suis persuadée que, grâce à votre sagesse et à vos expériences, vous conduirez nos délibérations avec succès.

Mes félicitations s'adressent également à tous les membres du Bureau qui vous accompagnent dans votre tâche.

Monsieur Le Président,

Ma Délégation souscrit aux déclarations prononcées par la République islamique d'Iran au nom du mouvement des Non Alignés, et par l'Afrique du Sud au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, notre Organisation l'ONU assume de lourdes responsabilités en matière de défense de la paix mondiale, condition préalable au développement de chaque pays. Les atteintes graves et massives aux droits humains, les massacres et conflits de tous genres compromettent sérieusement la stabilité internationale. Les actes de terrorisme et les trafics de stupéfiants auxquels ils sont liés constituent toujours une menace réelle pour la sécurité internationale et les droits de l'homme les plus fondamentaux.

Devant cette situation préoccupante à travers le monde, Madagascar condamne fermement et sans équivoque les actes de terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les buts.

Monsieur Le Président,

Madagascar est en pleine reconstruction nationale après les 5ans de crise qui l'ont secoué.

Il fait sien le Document final du Sommet mondial de 2005 qui souligne l'importance de la coopération régionale et bilatérale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment sur le plan pratique du maintien de l'ordre et des échanges techniques.

Sur le plan national, Madagascar a adopté récemment la Loi sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ce texte inclut l'incrimination du Financement du terrorisme.

En ce qui concerne la coopération judiciaire internationale ,un nouveau projet de loi y afférent en conformité avec les obligations inhérentes aux Etats Membres est en cours de finalisation. Par ailleurs, le Gouvernement malgache s'attèle à l'élaboration d'un nouveau projet de Loi nationale sur l'entr'aide judiciaire.

Madagascar attend avec intérêt la mission d'évaluation qui sera organisée et conduite par la Direction Executive du Comité contre le terrorisme (le CTED) suite aux visites en 2008 dans le cadre de la mise en oeuvre des Résolutions 1373, 1624 et de la Stratégie mondiale antiterroriste des Nations Unies.

Sur le plan régional, Madagascar se rejouit d'avoir abrité en 2013 la Réunion annuelle Plateforme Justice des pays de l'Océan indien sur la coopération judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme et la Criminalité transnationale organisée.

Dans le même ordre d'idée, nous appuyons la prochaine tenue des Ateliers sur la stratégie de lutte contre le terrorisme pour les Experts des pays membres de la SADC , organisée conjointement par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT) la SADC et le Centre Africain d'Etudes et de Recherches contre le terrorisme (CAERT) qui auront lieu en Novembre 2014 et l'année 2015.

Nous procédons actuellement à la ratification de la Convention de Rabbat conclut au Maroc sur l'entraide Judiciaire.

Compte tenu de sa situation géographique qui le rend vulnérable aux grands trafics, Madagascar est en train de conclure des Accords bilatéraux avec les pays concernés. Le system de répression dans le cadre de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent a également été renforcé .

Je vous remercie.